

The background of the advertisement shows two men in a bright, modern office setting. They are both wearing light blue button-down shirts. The man on the right is holding a tablet and pointing at the screen, while the man on the left looks on with a smile. A large, solid red arrow points from the top right towards the center, partially overlapping the text.















# Valoriser votre politique sociale

**SOLERE PER**  
Plan Épargne Retraite Obligatoire



# Sommaire

---

	<b>Un pouvoir d'achat qui baisse... et des dépenses qui évoluent</b>	<b>4</b>
	<b>Le fonctionnement du dispositif SOLERE PER</b>	<b>5</b>
	<b>Versements réalisés par votre entreprise sur un compte individuel ou augmentation de salaire ?</b>	<b>6</b>
	<b>Une opportunité pour vous</b>	<b>7</b>
	<b>Des garanties collectives à votre disposition</b>	<b>8</b>
	<b>Les choix de gestion financière</b>	<b>9</b>
	<b>La gestion par Horizon Equilibre</b>	<b>10</b>
	<b>La gestion Libre</b>	<b>11</b>
	<b>L'espace client salariés ere.axa.fr</b>	<b>13</b>
	<b>Easyprojets.com</b>	<b>14</b>
	<b>L'accompagnement de votre entreprise</b>	<b>15</b>
	<b>Une offre qui reflète nos engagements</b>	<b>16</b>
	<b>Le dispositif en 4 points</b>	<b>17</b>
	<b>Quels sont les + proposés par AXA ?</b>	<b>18</b>





## Édito

---

Mettre en place un Plan d'Épargne Retraite Obligatoire répond à un enjeu de société et est une réelle opportunité pour votre entreprise. Cela vous permet notamment :

- de faire le point sur l'ensemble de vos dispositifs et d'optimiser votre stratégie sociale,
- de bénéficier d'un outil d'optimisation fiscale pour réduire vos charges,
- d'aider vos salariés à se constituer une épargne de long terme optimisée en termes de gestion financière,

En tant que chef d'entreprise, c'est également le moyen efficace de contribuer aujourd'hui à ce que seront les retraites de vos salariés demain.

Nous sommes heureux de vous accompagner dans la mise en place d'une solution clé en mains dans votre entreprise.

A cette fin, le présent guide décrit le fonctionnement et les avantages du dispositif SOLERE PER.

Parlons-en ensemble.

Votre Interlocuteur AXA



# Un pouvoir d'achat qui baisse... et des dépenses qui évoluent

## DES REVENUS QUI BAISSENT



Exemples de perte  
de revenus nette<sup>(1)</sup>

**- 55%**

pour un cadre supérieur

**- 46%**

pour un cadre

**- 29%**

pour un non cadre

## DES DÉPENSES QUI AUGMENTENT



Les postes de consommation  
qui augmentent à la retraite



Santé et soins  
personnels



Charges essentielles à  
l'habitation (chauffage,  
électricité...)



Loisirs et culture



Renouvellement  
des équipements

## ET UNE RETRAITE TROP SOUVENT MAL PRÉPARÉE<sup>(2)</sup>

**47%**

des français  
pensaient avoir une  
pension de retraite  
plus importante  
à leur départ en  
retraite

**61%**

considèrent qu'il  
n'est pas facile de  
préparer seul son  
départ à la retraite

**29  
ans**

le nombre d'années  
qu'il nous reste  
à vivre en moyenne à  
compter de  
notre départ à la  
retraite à 62 ans

(1) Exemples donnés à titre indicatif sur la base d'un salaire fin de carrière de 2000 € mensuels pour un homme non cadre sans enfant, 5000 € pour un cadre femme avec 2 enfants et 10 000 € pour un cadre supérieur - Départ à la retraite à taux plein.

(2) Sources : Enquête 2018 Opinion Way pour l'Agirc Arrco, Tables de mortalité réglementaires, Deloitte, INSEE, COR, DREES, Observatoire Sociovision France.



# Le fonctionnement du dispositif SOLERE PER

## BON A SAVOIR :

Possibilité de débloquer l'épargne volontaire pour l'achat de sa résidence principale.

L'épargne versée tout au long de la vie active du salarié permet à la retraite de combiner un capital et un complément de revenu garanti à vie.



PÉRIODE D'ACTIVITÉ

PHASE D'ÉPARGNE

Versements volontaires  
(salarié)



EPARGNE SALARIALE  
Participation<sup>(1)</sup>/Intéressement<sup>(1)</sup>  
+ Epargne temps (salarié)



Versements obligatoires  
(entreprise et salarié)

Épargne  
volontaire



Compte  
individuel  
(Épargne  
valorisée sur  
des supports  
financiers)



PÉRIODE DE RETRAITE

RESTITUTION DE L'ÉPARGNE

Le salarié choisit la combinaison  
adaptée à sa situation

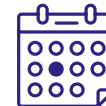
Capital<sup>(2)</sup> unique ou fractionné

Et/ou

Revenus  
supplémentaires réguliers<sup>(3)</sup>

Revalorisables chaque année

Date retraite



Les 3 compartiments peuvent être alimentés directement ou par transfert d'un autre dispositif.

(1) Par alimentation et transfert sous condition de la signature d'un accord d'intéressement/participation par votre entreprise et que votre compte bénéficie à l'ensemble du personnel. Sinon alimentation par transfert.

(2) Pour l'épargne volontaire (épargne salariale et versements volontaires).

(3) Pour les versements obligatoires. Sortie possible en capital dès lors que l'épargne acquise donne lieu à une rente annuelle inférieure à 1 320 € par an soit environ 33 000 € de capital constitué.



# Versements réalisés par votre entreprise sur un compte individuel ou augmentation de salaire ?

1

En effectuant des versements sur le PER de vos salariés, votre entreprise contribue au **maintien de leur niveau de vie** sur le long terme.

2

Ils bénéficient de la fiscalité et des **dispositions sociales** avantageuses.

3

Vous les aider à se constituer une **épargne** pour leurs projets.

4

Une épargne qui bénéficie d'un **potentiel de performance financière** dans le temps.

## COMPARAISON D'UN VERSEMENT DE VOTRE EMPLOYEUR SUR UN DISPOSITIF PER OBLIGATOIRE ET D'UNE AUGMENTATION DE SALAIRE



Une augmentation de salaire annuelle de 1 000 € brut, fera bénéficier de 500 € brut après impôts et charges. **Un versement régulier de 1 000 € brut/an sur son compte de retraite supplémentaire fera bénéficier le salarié de 900 € supplémentaire d'épargne sans impôt.**

### Exemple :

	Augmentation annuelle de salaire de 1 000 € brut	Versement annuel de 1 000 € de votre entreprise sur votre dispositif
Charges salariales	210 €	97 €
Impôts sur le revenu	237 €	
Montant net après impôt et charges	Environ 553 € <sup>(1)</sup>	Environ 900 € <sup>(1)</sup>

**+350 €  
pour les  
salariés**

(1) Montant donné à titre indicatif, avec un TMI (taux marginal d'imposition) de 30 %, un taux de CSG/CRDS à 9,7 % et un taux global de charges salariales à 21 %.





# Une opportunité pour vous

Ce dispositif permet à l'entreprise de contribuer à la constitution de revenus complémentaires de retraite pour les salariés et pour le chef d'entreprise (s'il est assimilé à un salarié).

Avec SOLERE, nous vous proposons :

- Un outil d'optimisation pour réduire vos charges sociales.
- Une solution de protection sociale pour aider les salariés à préparer leur retraite dans les meilleures conditions.

## Une solution gagnante pour l'entreprise

Exemple :

	Augmentation de salaire	Cotisation de retraite
Montant brut	1 000 €	1 000 €
Charges et prélèvements sociaux	+ 450 € (environ 45 %)	+ 160 € (forfait social 16 %)
Coût total	1 450 €	1 160 €
Économie d'impôt sur les sociétés	- 362 €	- 290 €
<b>Coût réel</b>	<b>= 1 087 €<sup>(1)</sup></b>	<b>= 870 €<sup>(1)</sup></b>



(1) Montant donné à titre indicatif sur la base :  
- d'un taux de charge et de prélèvements sociaux de 45 %  
- d'un taux de forfait social à 16 %  
- d'un taux d'imposition sur les sociétés de 25 % (taux applicable en 2022 - sous réserve des évolutions réglementaires et pour une entreprise avec un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros).





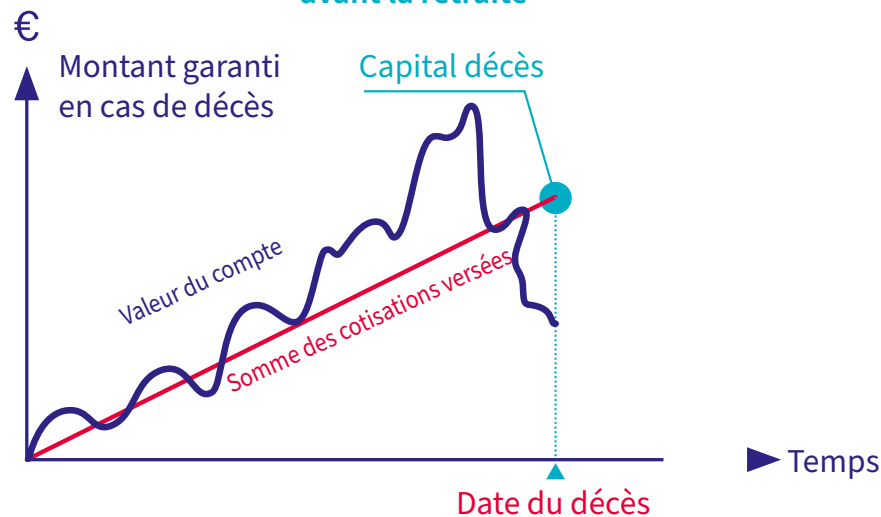
# Des garanties collectives à votre disposition

Lors de la souscription du contrat, vous pouvez choisir entre 2 garanties :

- Garantie Protection
- Garantie de Rente Sécurisée Entreprise

## Garantie Protection

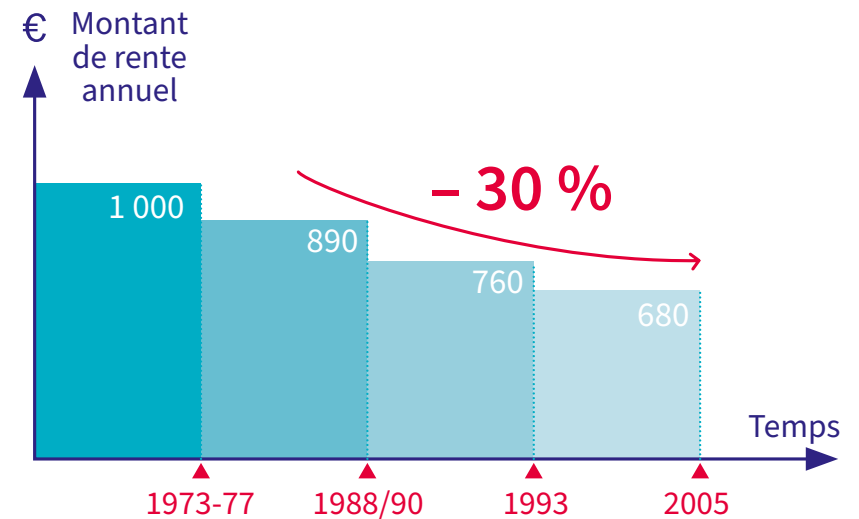
Pour protéger ses proches en cas de décès avant la retraite



En cas de décès du salarié durant la phase de constitution de la retraite, le capital est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) et est au minimum égal à la somme des cotisations retraite versées.

## Garantie de rente sécurisée entreprise

Pour prémunir les salariés des impacts de l'augmentation de l'espérance de vie



En cas d'augmentation de l'espérance de vie, les salariés sont protégés, leur rente garantie.





# Les choix de gestion financière

## GESTION PAR HORIZON EQUILIBRE

Une solution clé en mains qui évolue en fonction de l'âge du salarié.

GESTION  
100%  
pilotee

## GESTION LIBRE

Un choix à la main du salarié.



Le salarié ne choisit pas de gestion financière



Et si il veut changer la gestion ?



Par défaut, son épargne sera automatiquement investie sur la Gestion clé en mains. Il bénéficiera ainsi de supports adaptés à son âge avec des placements progressivement alloués sur des actifs de sécurisation.



Aucun problème, la gestion financière peut être modifiée directement en ligne sans frais.

### BON À SAVOIR !

Pour plus de liberté, la gestion financière peut être différente entre les versements obligatoires et les versements volontaires.



# La Gestion par Horizon Equilibre

- Des supports adaptés à son âge.
- Placements progressivement alloués sur des actifs de sécurisation.



Le salarié manque de temps et d'expertise.



Il veut diversifier ses placements avec une répartition entre différents supports adaptés à son âge.



Il souhaite accéder aux marchés du monde entier.



## Gestion par Horizon Equilibre

EXEMPLE



“J’ai 37 ans et je partirai à la retraite à 62 ans”



“Je pars à la retraite, mon épargne est investie sur le fonds Euros si je choisis la sortie en rente”



■ Actifs dynamiques (type action)
 ■ Actifs défensifs (Profil de risque et rendement  $\leq 3$ )
 ■ Fonds Euros



# La Gestion libre

- Un Fonds en euros
- Des fonds ISR
- Un fonds solidaire



Le salarié souhaite réaliser sa propre répartition au regard de son projet.



Il choisit parmi les supports proposés en fonction de son horizon.



En fonction du niveau de risque qu'il est prêt à accepter.



**Gestion libre**

## Les supports proposés (01/08/2023)

<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #808080; border: 1px solid #000;"></span> Obligations</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #008080; border: 1px solid #000;"></span> Actions</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #4B0082; border: 1px solid #000;"></span> Monétaire</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; background-color: #90EE90; border: 1px solid #000;"></span> Autres</li> </ul>	Nom du fonds	Typologie de fonds	Label	SFDR <sup>(2)</sup>	Objectif et stratégie d'investissement
	Horizon d'investissement	Indicateur de risque <sup>(1)</sup>			
	AXA WF ACT Social Progress A <b>&gt; 5 ans</b>	Actions internationales 1 2 3 4 5 6 7	Label ISR	Article 9	Ce fonds cherche à générer une croissance à long terme à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables en sélectionnant des entreprises qui créent de la valeur financière et sociétale en promouvant le progrès social.
	AXA WF Europe Ex-UK Microcap <b>&gt; 5 ans</b>	Actions Europe - Petites et Moyennes Capitalisations 1 2 3 4 5 6 7	Label ISR PEA PME	Article 8	L'objectif du fonds PEA-PME est de générer une croissance à long terme du capital en euro en investissant dans des sociétés de micro et petite capitalisation domiciliées ou cotées en Europe hors Royaume uni.
	AXA Pension Future R <b>&gt; 8 ans</b>	Diversifié Flexible 1 2 3 4 5 6 7	Label ISR	Article 8	AXA Pension Future se fonde sur une allocation dynamique et diversifiée - actions mais aussi dette à haut rendement - dans des secteurs d'avenir porteurs de croissance (ex : transition énergétique, nouvelles technologies, santé).

**NB : Le niveau de risque des fonds peut évoluer durant la vie du contrat et certains peuvent être remplacés par d'autres fonds dont le niveau de risque permette de rester conforme aux exigences de la loi Pacte. Vous pouvez consulter la liste des fonds à tout moment dans votre espace client.**

(1) Indicateur de risque (SRI - Synthetic Risk Indicator) : sur une échelle de 1 à 7, indicateur du niveau de risque du plus faible au plus élevé. En savoir plus sur le document d'informations clés (DIC) avec l'**AMF**

(2) Article SFDR (Durabilité - Sustainable Finance Disclosure Regulation) : ce règlement de l'UE oblige les professionnels des marchés financiers à plus de transparence sur leur responsabilité environnementale et sociale (ESG) via la publication d'informations extra-financières et la classification des différents fonds proposés en 3 catégories :

- les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable.
- les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux.
- les autres placements « Article 6 », qui ne sont ni « Article 8 » ni « Article 9 », ne promeuvent aucune caractéristique ESG et n'ont pas d'objectif d'investissement durable.

**En savoir plus avec l'AMF**



# La Gestion libre (suite)

- Un Fonds en euros
- Des fonds ISR
- Un fonds solidaire



Le salarié souhaite réaliser sa propre répartition au regard de son projet.



Il choisit parmi les supports proposés en fonction de son horizon.



En fonction du niveau de risque qu'il est prêt à accepter.



## Gestion libre

### Les supports proposés (01/08/2023)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Obligations</li> <li>Actions</li> <li>Immobilier</li> <li>Solidaire</li> <li>Monétaire</li> <li>Autres</li> </ul>	Nom du fonds	Typologie de fonds	Label	SFDR <sup>(2)</sup>	Objectif et stratégie d'investissement
	Horizon d'investissement	Indicateur de risque <sup>(1)</sup>			
	AXA génération Tempéré Solidaire 2M <b>&gt; 4 ans</b>	Allocation Modérée - Solidaire 1 2 <b>3</b> 4 5 6 7	Label ISR CIES	Article 8	AXA Génération Tempéré Solidaire est un fonds diversifié prudent ISR investi notamment entre 5 % et 10 % en titres émis par des entreprises, associations ou organisations solidaires spécialisées, agréées par l'État.
	AXA WF Green Bonds A <b>&gt; 4 ans</b>	Obligations Internationales 1 <b>2</b> 3 4 5 6 7	GREENFIN LABEL	Article 9	Ce fonds obligations vertes vise à accompagner la transition vers une économie bas-carbone tout en gérant activement les risques financiers sous-jacents.
	AXA WF Defensive Optimal Income A <b>&gt; 3 ans</b>	Diversifié - Prudent 1 <b>2</b> 3 4 5 6 7		Article 8	AXA WF Defensive Optimal Income a pour objectif de fournir une croissance stable et régulière du capital à travers une approche défensive grâce à un portefeuille très diversifié et une volatilité annuelle visée inférieure à 5 %.
	Fonds Euro (maximum 40 % de l'investissement en gestion libre)	Fonds garanti		Article 8	Le fonds en Euro AXA dédié à la retraite collective vous offre une solution de placement garantie en capital à tout moment. Cette garantie s'applique à l'ensemble de vos versements sur ce fonds mais également aux rendements accumulés.

**NB : Le niveau de risque des fonds peut évoluer durant la vie du contrat et certains peuvent être remplacés par d'autres fonds dont le niveau de risque permette de rester conforme aux exigences de la loi Pacte. Vous pouvez consulter la liste des fonds à tout moment dans votre espace client.**

(1) Indicateur de risque (SRI - Synthetic Risk Indicator) : sur une échelle de 1 à 7, indicateur du niveau de risque du plus faible au plus élevé. En savoir plus sur le document d'informations clés (DIC) avec l'**AMF**

(2) Article SFDR (Durabilité - Sustainable Finance Disclosure Regulation) : ce règlement de l'UE oblige les professionnels des marchés financiers à plus de transparence sur leur responsabilité environnementale et sociale (ESG) via la publication d'informations extra-financières et la classification des différents fonds proposés en 3 catégories :

- les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable.

- les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux.

- les autres placements « Article 6 », qui ne sont ni « Article 8 » ni « Article 9 », ne promeuvent aucune caractéristique ESG et n'ont pas d'objectif d'investissement durable.

**En savoir plus avec l'AMF.**

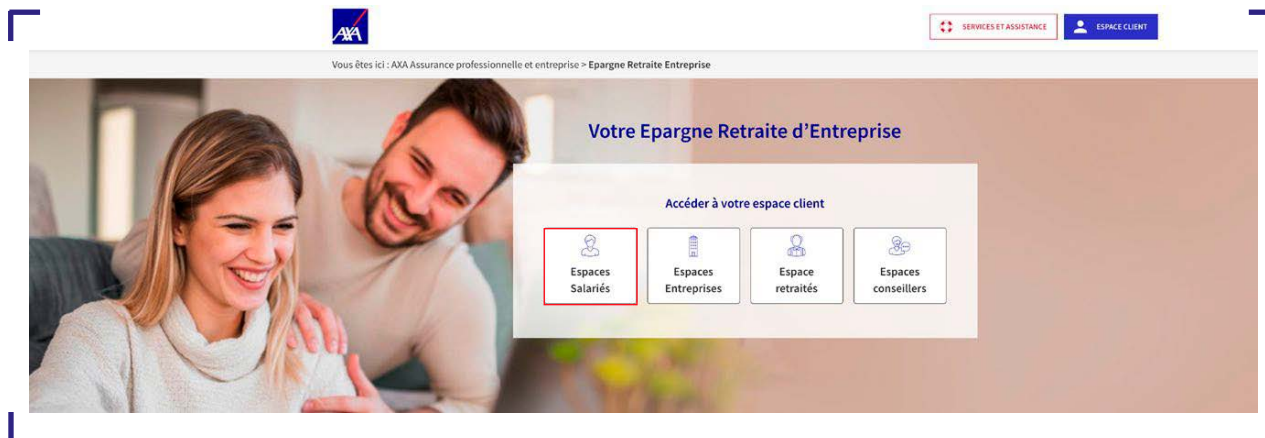


# L'espace client salariés ere.axa.fr

Sur le site ere.axa.fr > Espace salariés > Epargne retraite, le salarié a la possibilité de :

- Réaliser des versements par carte bancaire ou prélèvement
- Accéder à l'historique de ses opérations
- Modifier la gestion financière de son épargne
- Accéder à un espace documentaire

Il peut retrouver son identifiant sur son Certificat Individuel d'Adhésion envoyé par AXA.





# Easyprojets.com pour les salariés

easyprojets.com regroupe toute l'épargne du salarié :

Retraite de base +  
AGIRC ARRCO



Épargne  
retraite



Épargne  
salariale



Assurance-vie



## Pour accéder à cet espace client :

Le salarié se rend sur [easyprojets.com](http://easyprojets.com)  
Espace client > Créez un Espace client  
et renseigne l'adresse e-mail  
de son choix.

Il crée son mot de passe a  
6 chiffres et se laisse guider pour le  
rattachement de son compte



■ **Une vision 360° de l'épargne d'entreprise  
et individuelle** (AXA et hors AXA)



■ **Une estimation de la retraite**  
(régime général, AGIRC ARRCO et retraite supplémentaire)



■ **Un simulateur sur le financement des projets**  
pour aider le salarié à préparer ses projets d'avenir



■ **La gestion des comptes** (versements volontaires, modification  
de la gestion financière...) **grâce à un accès sur [ere.axa.fr](http://ere.axa.fr)**



■ **Des vidéos, actualités, simulateurs, etc.**



# L'accompagnement de votre entreprise

---



## Votre espace dédié en ligne sur [ere.axa.fr](https://ere.axa.fr)

Un service internet simple et moderne pour faciliter la gestion du dispositif de retraite supplémentaire.

### Pour vous :

- Consultation des comptes
- Transmission DSN
- Accès à tous les documents utiles



## 1 Service client à votre écoute

À tout moment et sur simple appel, nos spécialistes Epargne Retraite vous guideront, ainsi que les salariés et les retraités, dans toutes les démarches du quotidien.



### APPEL DE BIENVENUE

Un conseiller prendra contact avec vous pour vous guider étape par étape (espace clients, 1<sup>ère</sup> déclaration de cotisation...).



# Une offre qui reflète nos engagements



Grâce à la démarche **Offre citoyenne** lancée en 2015, **100 % de nos nouvelles offres** d'épargne et d'assurance intègrent **systematiquement** des enjeux environnementaux et sociétaux<sup>(1)</sup>.

## Développer la transparence et la confiance

- En tant qu'**assureur responsable**, nous n'investissons pas l'épargne placée sur les supports en euros et eurocroissance dans les secteurs du tabac, du charbon, des sables bitumineux, des armes controversées et de l'huile de palme non durable.

## Encourager l'acquisition de connaissances financières

- Et comme 69 % des Français estiment avoir un niveau de connaissance moyen ou faible sur les questions financières<sup>(2)</sup>, nous mettons à disposition des **contenus pédagogiques** sur les bases de la gestion financière afin de vous permettre d'y voir plus clair.

## Donner du sens à l'épargne de vos salariés

- L'offre comporte **des supports qui accordent de l'importance aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**. Ainsi sur les 7 fonds présents, 2 fonds présentent un objectif d'investissement durable (Article 9) et 5 fonds valorisent des critères sociaux et/ ou environnementaux (Article 8)<sup>(3)</sup> ;
- **4 de ces fonds sont labellisés ISR et 1 fonds est labellisé Greenfin ;**
- Vous contribuez au développement de l'entrepreneuriat et de l'économie locale en investissant dans des PME françaises et européennes (**1 fonds labellisé PEA-PME**).



Remis aux fonds intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la gestion financière. Le sigle ISR signifie Investissement Socialement Responsable.

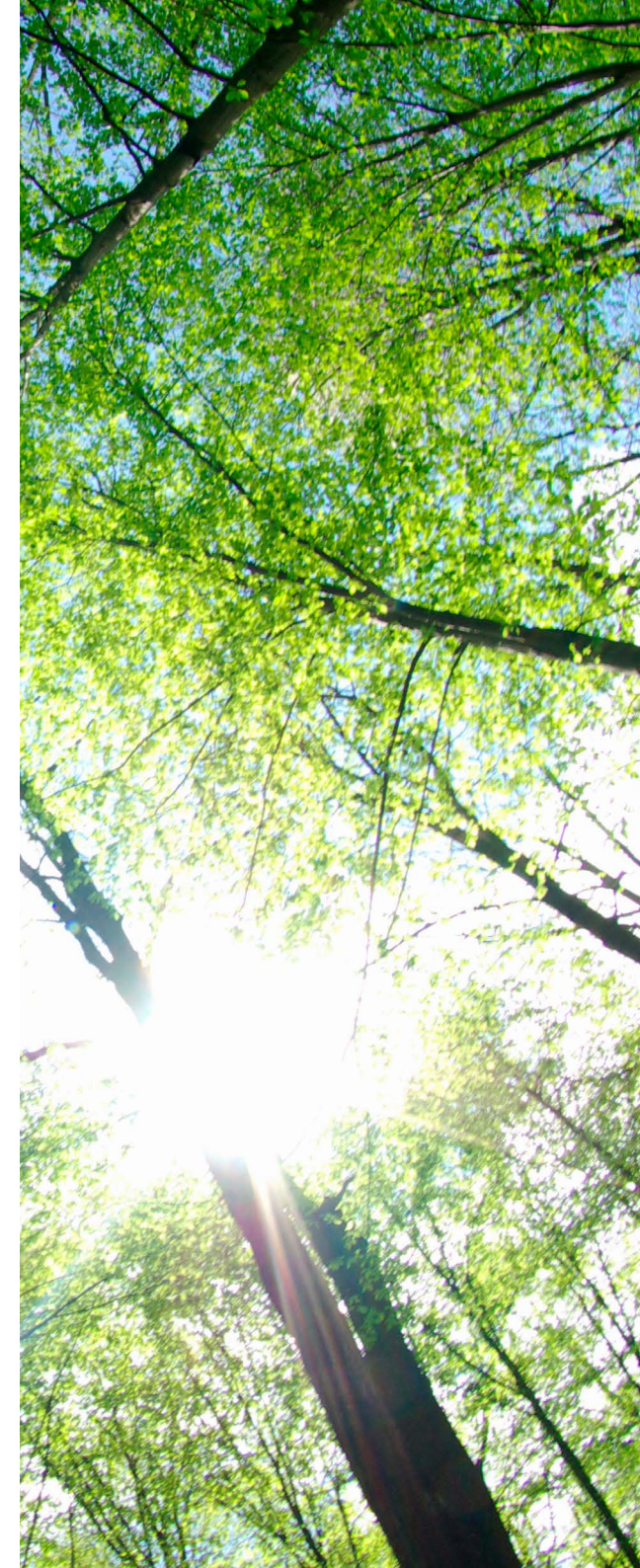


Attribué lorsqu'un fonds sert à financer des projets en lien avec la transition énergétique et l'économie verte.

(1) La démarche ne s'applique pas aux offres sur-mesure.

(2) Source : Banque de France, Décembre 2021.

(3) Plus d'infos en page 11 sur les caractéristiques SFDR.







# Le dispositif en 4 points

## UN COMPTE INDIVIDUEL RETRAITE

### 3 compartiments

- Versements volontaires
- Epargne salariale (Intéressement/Participation) + Epargne Temps
- Versements obligatoires

Ces 3 compartiments peuvent être alimentés par transfert depuis un autre dispositif (PER individuel, PER collectif, PER obligatoire d'une autre entreprise).



Investis sur des supports financiers

## 2 GARANTIES COLLECTIVES A VOTRE CHOIX

- Garantie Protection
- Garantie de rente sécurisée entreprise

## UNE GESTION FINANCIÈRE OPTIMISEE

- **Gestion par Horizon Equilibre** : une gestion clé en mains qui évolue en fonction de l'âge du salarié
- **Gestion Libre** : une répartition à la main du salarié parmi un choix de fonds

## UN ACCOMPAGNEMENT POUR CHACUN



Des Espaces clients pour effectuer des opérations en ligne et accéder à des documents pédagogiques en ligne



1 service clients par téléphone



# Quels sont les + proposés par AXA ?



Easyprojets.com, service innovant inclus dans tous nos contrats, aide les salariés à préparer leurs projets d'avenir et à regrouper toute leur épargne pour une vision globale :

Épargne  
salariale

+

Épargne  
Retraite

+

Retraite de base  
+ AGIRC ARRCO

+

Assurance-vie



Un accompagnement complet pour vous et les salariés avec des supports de communication pédagogiques.



Une expertise associant la retraite d'entreprise et l'épargne salariale ancrée depuis plus de 15 ans, avec une organisation et un service clients Épargne Retraite Entreprise unique.



Des interlocuteurs avec une forte expertise dans la gestion de l'épargne de long terme.  
AXA est un acteur à la stabilité financière connue et reconnue.  
Des notations financières très solides.



Une gestion par horizon long terme en favorisant l'accès à des supports financiers qui accordent de l'importance aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



[ere@axa.fr](mailto:ere@axa.fr)

Retrouvez l'ensemble de vos services  
en ligne sur [ere.axa.fr](https://ere.axa.fr)



**CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :**  
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres  
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de  
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](https://axa.fr)

